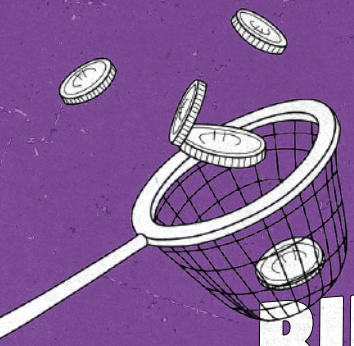

BUDGET 2026

POUR UNE BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

GROUPE LA FRANCE INSOUMISE

GROUPE LA
FRANCE
INSOUMISE

SOMMAIRE

INTRODUCTION **04**

1 | LA POLITIQUE DE L'OFFRE EST UN ÉCHEC **06**
A. Un échec économique qui empêche d'affronter les défis de l'époque 07
B. L'échec financier des cadeaux aux ultra-riches 09
C. Ce n'est pas la dette qui met la France en péril 10

2 | FACE À L'ÉCONOMIE DE GUERRE : UNE ÉCONOMIE DE PAIX **14**
A. Une économie de guerre ne fait que préparer la guerre 15
B. Répondre aux besoins écologiques 17
C. Une politique de relance pour répondre aux besoins sociaux et de pouvoir d'achat 17
D. Partager les richesses 18

3 | ASSURER LA SOUVERAINETÉ NATIONALE, RÉPONDRE À LA SITUATION INTERNATIONALE **20**

DÉPENSES : RÉPONDRE AUX BESOINS **26**

1 | RÉPONDRE AUX BESOINS ENVIRONNEMENTAUX PAR LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE **28**

2 | RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX ET DE POUVOIR D'ACHAT **36**

3 | SÉCURITÉ SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE **44**

4 | CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE : ENGAGER LE RAPPORT DE FORCE **50**

5 | SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES QUI SONT UN ACTEUR ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL ESSENTIEL **52**

RECETTES : ABOLIR LES PRIVILÈGES ET FINANCER LA BIFURCATION **54**

UN PLAN BUDGÉTAIRE FINANCÉ, POSITIF POUR L'ÉCONOMIE ET QUI RÉDUIT MÊME LE DÉFICIT PUBLIC **62**

INTRODUCTION

PARTIE 1

LA POLITIQUE DE L'OFFRE EST UN ÉCHEC

A | UN ÉCHEC ÉCONOMIQUE QUI EMPÊCHE D'AFFRONTER LES DÉFIS DE L'ÉPOQUE

Dans un monde capitaliste marqué par l'affaiblissement du libre-échange au profit d'une généralisation des affrontements entre blocs économico-politiques, la succession d'échecs de la politique de l'offre et de compétitivité prouvent qu'elle est inadaptée et d'autant plus dans ce nouveau contexte international. Elle ne permet pas de répondre à la guerre commerciale menée par les Etats-Unis. Pire, elle accélère la capitulation européenne et les crises économiques et sociales sur le continent.

Les gouvernements macronistes attendent des plus pauvres et des classes intermédiaires qu'ils paient la facture des cadeaux fiscaux faits aux ultra-riches et aux multinationales depuis 2017. Il faudrait, à les entendre, faire payer 1,3 million de personnes en situation de handicap, 1,8 million d'allocataires du RSA, 13 millions de malades chroniques. Tout ça pour des cadeaux fiscaux dépourvus de fondements économiques sérieux qui ont creusé sans raison valable le déficit.

Il faut en finir avec le chantage à la dette sur lequel s'appuient les gouvernements macronistes pour justifier leur attaque en règle de l'Etat social. La dette dont nous devrions nous préoccuper, celle à laquelle nous ne pourrons échapper et celle dont nous sommes effectivement responsables devant les générations qui naissent aujourd'hui, c'est la dette écologique. Elle est physique : elle se mesure en centaines de milliers d'hectares carbonisés, en tonnes de récoltes ravagées par la grêle, en millions de logements endommagés.

La politique d'offre et de compétitivité est un échec : elle empêche manifestement de faire face à la dette écologique, et elle n'atteint même aucun de ses propres objectifs.

IL N'Y A NI ATTRACTIVITÉ, NI INVESTISSEMENTS MASSIFS.

Ils sont en baisse et ne sont pas orientés vers les besoins de la population.

- La situation en France est mauvaise. La tendance générale des investissements en Europe est à la baisse. La part des dirigeants estimant que l'attractivité de la France va s'améliorer au cours des trois prochaines années est en baisse entre 2024 et 2025.
- La fuite des capitaux va se poursuivre. Selon Rexecode, « 590 milliards d'euros sont entrés en France pendant que 828 milliards sont sortis » en investissements directs étrangers (IDE) ces quinze dernières années. Cette tendance va être nettement aggravée par la capitulation européenne face à Trump, qui impose 600 milliards d'euros d'investissements européens aux Etats-Unis d'ici à 2028.

LA PAUVRETÉ EXPLOSE.

Rien qu'en 2023, le taux de pauvreté s'est élevé à 15,4 % de la population en France métropolitaine, soit le plus fort taux de pauvreté jamais atteint depuis qu'on le mesure. Entre 2017 et 2023 ce sont 1,2 million de personnes en plus qui sont tombées dans la pauvreté, portant à 9,8 millions le nombre de personnes pauvres en France. L'augmentation du taux de pauvreté touche davantage certaines catégories de la population : les habitants des quartiers populaires des communes urbaines, les indépendants… Pendant ce temps-là, la pauvreté se résorbe en Allemagne et en Espagne.

LA DÉSINDUSTRIALISATION POURSUIT SA COURSE.

L'industrie manufacturière est passée en dessous de 10 % du PIB et l'emploi industriel recule depuis 2018 : sa part dans l'emploi salarié privé total recule de 16,4 % en 2018 à 15,4 % en 2024. Il y a plus de destructions que de créations d'usines. La CGT dénombre 300 plans de licenciement et entre 130 000 et 200 000 emplois menacés ou supprimés depuis septembre 2023. Sans relance de l'industrie au service d'une bifurcation écologique, l'écroulement industriel se poursuivra.

LE CHÔMAGE S'AGGRAVE, DEPUIS 4 ANS LES SALAIRES RÉELS ONT DIMINUÉ ET LA CROISSANCE EST ATONE.

Selon l'OFCE, le taux de chômage continuerait d'augmenter en 2026 pour atteindre 8,3 %. En deux ans, 200 000 emplois seraient perdus. Et pour celles et ceux qui occupent un emploi, le travail ne permet plus de gagner sa vie. Il y a plus d'un million de travailleurs pauvres

en France, parmi lesquels les travailleurs indépendants sont surreprésentés. Or, les exécutifs macronistes s'entêtent dans des baisses budgétaires qui sabrent la croissance : l'effet récessif des budgets Barnier-Bayrou et Bayrou-Lecornu est reconnu. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a évalué que le premier a abaissé la croissance de -0,4 point. Et le projet de loi de finances pour 2026 aurait un effet récessif encore plus grave d'environ -0,8 point de PIB.

L'ÉCHEC CLIMATIQUE FRANÇAIS EST ÉVIDENT.

Pour la première fois en France, en 2025, la baisse des émissions de gaz à effet de serre s'est arrêtée : selon le Citepa, la baisse des émissions de gaz à effet de serre sera presque nulle en 2025 alors qu'elle était de -6 % en 2023. Pour la première fois aussi, les investissements climatiques reculent : selon l'institut I4CE, en 2024 les investissements privés et publics dans le climat ont reculé. C'est insensé et irresponsable.

B | L'ÉCHEC FINANCIER DES CADEAUX AUX ULTRA-RICHES

Depuis son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron a accumulé les cadeaux aux plus riches et aux grandes entreprises en prétextant stimuler l'économie et redresser les comptes publics. Évidemment, aucun de ces objectifs n'a été tenu. Sa politique a donc fait reculer la justice sociale. Elle a fait dévier le pays de la timide inflexion écologique qui avait été amorcée. Tout cela sans aucun gain économique.

Mais au lieu de remettre en cause la politique de l'offre et de la compétitivité, le Président de la République s'acharne et fait payer à tous les cadeaux faits à quelques-uns. Même s'ils sont la cause du creusement du déficit, il propose de poursuivre cette politique en imposant l'austérité et en attaquant notre modèle social au lieu de revenir sur les 62 milliards d'euros de recettes publiques annuelles supprimées depuis 2017. Selon un rapport de l'association ATTAC et du CADTM, les pertes cumulées s'élèvent à presque 310 milliards d'euros.

Or, ces baisses correspondent à la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), de la taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel public, à la limitation de la fiscalité sur le capital avec la création du prélèvement forfaitaire unique (PFU), dit « flat tax », à la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 % ou encore à la suppression progressive de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Ce ne sont donc pas n'importe quels impôts qui ont été supprimés, mais ceux qui s'appliquent aux plus riches. Pour rappel, 90 % de la flat tax est concentrée sur les 1 % des Français les plus riches, soit seulement 300 000 ménages. Quant à la suppression de la taxe d'habitation, elle a surtout eu un effet anti-redistributif puisque le gain a été deux fois plus important pour les 20 % de foyers ayant les revenus les plus élevés. Enfin, la diminution du taux de l'impôt sur les sociétés a davantage profité aux grandes entreprises qu'aux petites et moyennes.

Et c'est bien ces décisions qui ont dégradé la situation des finances publiques, comme l'a d'ailleurs souligné la Cour des comptes qui conclut que « le dérapage du déficit depuis deux ans (…) révèle le plein effet de la poursuite jusqu'en 2023 de baisses de prélèvements obligatoires non financées ». Alors que le niveau des dépenses reste stable depuis 2017, passant de 57,7 % du PIB en 2017 à 57,4 % du PIB (-0,3 point) en 2024, les recettes ont chuté de 54,3 % du PIB à 51,4 % du PIB (-2,9 points). Après avoir tari en toute connaissance de cause les sources de recettes, un dérapage des comptes publics était inévitable.

C | CE N'EST PAS LA DETTE QUI MET LA FRANCE EN PÉRIL

Même si ce n'est pas la priorité à court terme, le déficit budgétaire qui a été creusé par le macronisme peut être résorbé

Lors de l'examen du budget 2025, l'Assemblée nationale a trouvé des majorités de circonstances pour voter 75 milliards d'euros de recettes fiscales nouvelles. S'il n'avait pas été balayé par les gouvernements macronistes, ce budget aurait permis de diminuer le déficit public mais surtout de dégager encore plus de marges de manœuvre pour amorcer la bifurcation écologique et répondre aux besoins sociaux.

Une fois que les erreurs macronistes auront été corrigées et que les recettes fiscales recommenceront à abonder les

caisses publiques, une seconde étape permettra encore davantage de recettes fiscales et de cotisations : le plan de relance soutenant une politique du carnet de commandes qui initiera un cercle vertueux.

Contrairement à ce qu'affirment les catastrophistes, la France ne risque pas la faillite du fait de la dette financière

Cette augmentation n'est ni historique, ni dramatique. La dette a augmenté moitié moins vite entre 2016 et 2024 qu'entre 2007 et 2012. Si le coût de la dette croît, cette augmentation résulte davantage de l'instabilité politique et de la menace de dissolution qui agitent les marchés financiers. La censure du gouvernement Barnier a même provoqué une baisse des taux. Dans tous les cas, ces mouvements de taux restent extrêmement marginaux et la position française demeure solide alors qu'en 2012 les écarts de taux du Portugal et de la Grèce avec l'Allemagne étaient incomparablement plus importants. Par ailleurs, la charge de la dette reste peu élevée avec un niveau proche voire inférieur à ce qui s'observait il y a 20 ans. Elle est aujourd'hui de 2 % du PIB alors que les intérêts de la dette étaient de 40 % dans les années 1920, lorsque le cartel des gauches a été confronté au mur de l'argent. En Grèce, elle est de 3,2 % du PIB, ce qui est incomparablement plus élevé. En France, la situation actuelle nous permet donc de faire face. La dette française reste sûre et recherchée.

La France ne se singularise pas et n'est sous la menace d'aucune tutelle

Les tenants de l'offre et de la compétitivité s'agrippent à des violons dissonants et désaccordés. Certains annoncent qu'une intervention du FMI est possible puis rétropédalent dans la journée qui suit, et leurs successeurs reconnaissent que c'était un mensonge. D'autres prétendent ne pas vouloir verser dans le catastrophisme mais agitent la peur de l'intervention de la Troïka. Et quand ils comparent la France à des pays « qui croyaient avoir du temps », ils évitent commodément de parler des indicateurs économiques qui disent une tout autre histoire. La France est la deuxième économie de la zone euro, elle a une épargne substantielle, ses titres de dette restent largement demandés. Et les détenteurs étrangers de la dette française n'ont que faire d'une hausse des impôts sur quelques milliardaires français. Les seuls inquiets, ce sont les milliardaires en question.

POUVOIR INVESTIR : SORTIR LA DETTE PUBLIQUE DES GRIFFES DES MARCHÉS FINANCIERS

Pour pouvoir investir dans la bifurcation, il est nécessaire de démêler la dette nationale des intérêts privés ou étrangers. Ce sera une condition essentielle de notre souveraineté écologique et sociale, industrielle et stratégique.

- **Nous sortirons la dette publique de la main des marchés financiers** en obligeant les banques exerçant en France à détenir une part minimum de leurs fonds propres en bons du Trésor français.

- **Nous ferons racheter par la BCE la dette publique** qui circule sur les marchés financiers et **nous mettrons en place une autorisation de découvert des États auprès de la BCE.**

- **Nous mettrons fin à l'émission de titres de dette souveraine indexés sur l'inflation (OATi)** qui ne servent qu'à enrichir les créanciers de l'État et pèsent sur nos comptes publics.

- **Nous réaliserons également un audit citoyen de la dette publique** afin de déterminer quelle part de cette dette est illégitime, puis nous en préparerons le réaménagement négocié.

Il ne faut donc pas céder au chantage à la dette ni à l'obligation de se conformer rapidement aux critères de Maastricht.
La vraie crise est celle de la dette climatique. Chaque année de retard sera payée plus cher en écroulement de l'emploi et des moyens d'existence, de la protection sociale et de l'éducation.

PARTIE 2

FACE À L'ÉCONOMIE DE GUERRE : UNE ÉCONOMIE DE PAIX

Il faut bifurquer. Face à la fuite en avant mortifère, à la fois militariste et écocidaire, il faut au contraire une économie de paix. Elle est le seul chemin qui pourra apporter des solutions en garantissant nos conditions d'existence. Il faut proposer, non un amendement à la marge du bilan macroniste, mais une rupture autour d'orientations nouvelles.

Ce que nous proposons, c'est une bifurcation de l'économie par la protection des biens communs et, parmi eux, notre écosystème dont la préservation est vitale. Cette bifurcation contient une politique de relance bénéfique pour la consommation populaire, les carnets de commandes des entreprises et les rentrées fiscales et de cotisations sociales. Mais elle ne s'arrête pas là. Elle transforme les modes de production, de consommation et de rapports d'exploitation. Sa colonne vertébrale est la bifurcation écologique qui encadre le développement de toute activité économique par la règle verte, c'est-à-dire ne plus produire et consommer davantage que ce que la Terre ne peut absorber et donner. Cette règle, nous entendons la constitutionnaliser. Évidemment, cette politique au service des communs implique aussi un partage des richesses entre le capital, trop grassement nourri par Macron, et les revenus du travail.

A | UNE ÉCONOMIE DE GUERRE NE FAIT QUE PRÉPARER LA GUERRE

CETTE ÉCONOMIE DE GUERRE EST FACTICE.

Dans un contexte de désindustrialisation qui s'accélère et de vassalisation croissante aux Etats-Unis, les exécutifs néolibéraux cherchent à imposer une voie qui ne souffrirait pas d'alternative. D'une part, la reconversion de ce qu'il reste de l'appareil industriel vers la production d'armes.

D'autre part et surtout, acheter massivement du matériel militaire américain, ce qui veut dire autant de commandes et de financements qui quitteront l'Europe. Face aux Etats-Unis qui s'appuient sur l'agressivité militaire et l'agressivité commerciale, toutes deux expansionnistes, nous devons garantir notre souveraineté par la défense nationale, tant militaire que commerciale.

SUR LE PLAN COMMERCIAL, IL NOUS FAUT D'URGENCE METTRE EN ŒUVRE DES MESURES PROTECTIONNISTES.

Elles permettront de protéger nos entreprises et notamment notre industrie, actuellement moribonde après des décennies de néolibéralisme et pourtant si nécessaire à la bifurcation écologique, à la relance et à notre souveraineté sanitaire.

POUVOIR PRODUIRE : PROTÉGER, RELOCALISER ET PLANIFIER

Afin de pouvoir planifier, nous devons protéger et relocaliser.

- **Par des mesures douanières et anti-dumping** en faveur de nos industries stratégiques ainsi que par **le contrôle des investissements étrangers.**
- **Par un soutien public aux entreprises locales et vertueuses** grâce à une révision du code de la commande publique et une conditionnalité accrue des aides d'Etat.
- **Par la lutte contre la fuite des capitaux** en supprimant notamment les avantages fiscaux sur l'épargne française investie à l'étranger.

B | RÉPONDRE AUX BESOINS ÉCOLOGIQUES

Face au mur climatique, il faut adopter immédiatement une politique de bifurcation écologique et de relance par les besoins. Dans tous les grands secteurs de la vie économique, la production d'énergie, l'agriculture, les forêts, l'industrie, les transports, le bâtiment, les déchets et les pollutions, partout où cela est pertinent, il nous faut raisonner et agir en fonction des besoins écologiques de la population. Il faut pour cela protéger notre industrie de la concurrence déloyale et, partout où cela est nécessaire, **soutenir les entreprises stratégiques par des aides publiques conditionnées, par des participations, des nationalisations et des mesures protectionnistes.**

Si nous reculons, nous ne pourrons sauter que dans le vide. Il faut cesser de penser que nous n'avons pas les moyens et qu'il faut faire des économies pour pouvoir agir plus tard. Plus nous attendons, plus les canicules, les incendies, les grêles, les inondations et les gels nous coûteront cher. Nous avons besoin de mesures qui soient à la fois immédiates et inscrites dans un horizon de moyen terme fixé à 2030.

C | UNE POLITIQUE DE RELANCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX ET DE POUVOIR D'ACHAT

Afin de pouvoir faire face, il faudra nécessairement renforcer nos systèmes sociaux : par le revenu, par le soin, par l'école, par la culture.

Grâce à une politique de relance, nous soutiendrons la consommation populaire qui est un pilier de l'économie française. La relance de la consommation entraînera directement une augmentation des carnets de commandes des entreprises, et donc une baisse du chômage et une amélioration des salaires. La bifurcation écologique, et notamment son effet positif sur la réindustrialisation, alimentera fortement cette dynamique. Par ces effets combinés, il y aura davantage de rentrées fiscales pour financer nos services publics.

Pour protéger les emplois des délocalisations abusives et de la concurrence déloyale, pour arrêter de dilapider plus de 200 milliards d'euros d'argent public et pour imposer le réel respect de critères écologiques de production, un des premiers leviers doit être le conditionnement des aides aux entreprises.

Nous soutiendrons massivement les revenus en revalorisant les salaires, notamment le Smic et le point d'indice des fonctionnaires, ainsi que les minima sociaux et les revenus de remplacement (retraites, chômage). Nous renforcerons le financement de la Sécurité sociale par la fin des exonérations de cotisations, massives et sans conditions.

Il faut garantir une vie digne : pas une vie de labeur et de privations mais une vie à la hauteur de ce que peuvent permettre nos institutions éducatives, culturelles et de protection sociale. Pour ce faire, nous construirons massivement des logements publics aux dernières normes sociales et écologiques pour alléger les factures d'énergie et nous rendrons du temps aux gens grâce tout de suite à un retour à la retraite à 62 ans puis à 60 ans avec 40 annuités.

Enfin, la condition de possibilité de toutes ces mesures est évidemment la limitation des dégâts du dérèglement climatique. En effet, en persistant dans l'inaction, le coût du dérèglement deviendra de plus en plus lourd pour finalement s'avérer insurmontable. Nous le savons. La Cour des comptes l'a encore répété en septembre. Et il sera symétriquement de plus en plus difficile de garantir une vie digne pour les classes populaires et moyennes.

D | PARTAGER LES RICHESSES

Face à l'inaction écologique et sociale d'Emmanuel Macron, qu'il justifie par la situation budgétaire dont il est lui-même la cause, il est temps de rompre avec la politique de l'offre pour financer la bifurcation écologique et répondre aux besoins de la population. En rupture avec la politique macroniste, nous proposons donc de mettre à contribution ceux qui peuvent le plus.

D'une part, les grandes entreprises seront imposées d'une manière plus juste par une majoration de l'impôt sur les sociétés, qui a été abaissé de 33 % à 25 % sous Emmanuel Macron, et par le rétablissement de la CVAE. Nous créerons également une taxe de solidarité de 10 % sur les dividendes pour que ces revenus n'échappent pas au financement de mesures nécessaires. Enfin, l'ensemble des aides aux entreprises, récemment évaluées à 211 milliards d'euros, seront remises à plat notamment en les conditionnant à des obligations environnementales, sociales et de lutte contre toutes les discriminations.

D'autre part, les ménages les plus fortunés seront mis à contribution. Une taxe sur le patrimoine sera instituée puisqu'il reste aujourd'hui largement épargné par le système fiscal. Nous créerons ainsi une taxe de 2 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros comme le recommande l'économiste Gabriel Zucman. S'ils paient moins de 2 % de leur patrimoine en impôt, cette taxe viendra récupérer la différence. Et s'ils paient déjà leurs impôts, elle ne s'appliquera pas. Nous rétablirons également l'ISF que nous renforcerons avec une composante climatique. La flat tax, qui crée une inégalité de traitement entre le capital et le travail, sera supprimée. Enfin, en plafonnant les héritages, nous renforcerons la justice sociale grâce à une réforme de la fiscalité sur les successions qui ciblera les plus hauts patrimoines et mettra fin à la société d'héritiers que le France est en train de redevenir.

L'exil fiscal des riches est un mythe. Une étude publiée en juillet 2025 par le Conseil d'analyse économique (CAE), qui dépend du Gouvernement, conclut qu'une hausse de l'imposition sur les très hauts patrimoines engendrerait chaque année le départ fiscal de seulement 0,003 à 0,03 % des ultra-riches. Par ailleurs, cette étude conclut que les effets sur l'activité économique sont très faibles (-0,05 % de la valeur ajoutée totale de l'économie française et -0,04 % de l'emploi total). Il n'est donc pas possible d'utiliser la théorie d'un exil des riches ou d'un impact négatif sur l'économie pour justifier les dizaines de milliards d'euros de cadeaux fiscaux alors même que cette hypothèse a été démentie par les travaux disponibles, y compris les plus récents. Par ailleurs, pour dissuader les rares velléités de profiter de régimes fiscaux nettement déloyaux, nous mettrons en place un impôt universel ciblé : l'impôt sera fondé sur la nationalité et donc dû même en cas d'expatriation.

PARTIE 3

ASSURER LA SOUVERAINETÉ NATIONALE, RÉPONDRE À LA SITUATION INTERNATIONALE

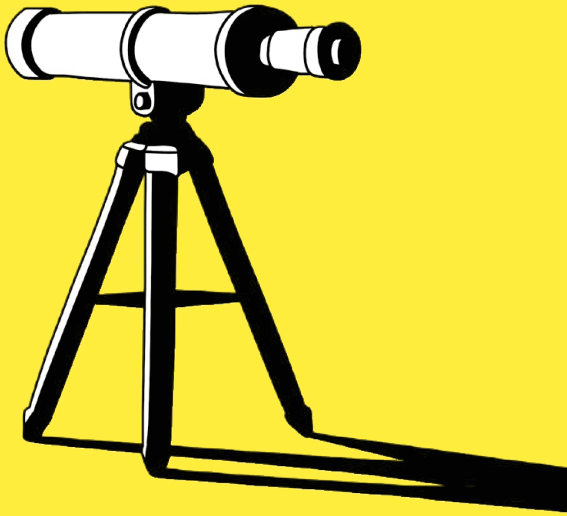

Nous sommes entrés dans une phase de crise violente du capitalisme mondialisé, qui attise les tensions entre les nations et fait de la loi du plus fort et de la concurrence débridée la norme des relations internationales. Les tensions entre les États-Unis et la Chine ne cessent de s'accroître, la Russie mène une guerre d'invasion en Ukraine, tandis qu'Israël commet un génocide en Palestine et bombarde ses voisins dans l'indifférence des pays dits occidentaux. En parallèle, la plus grande menace de notre siècle demeure : le bouleversement climatique. Ses effets, déjà visibles, ne cesseront de s'aggraver. Les conflits pour l'accaparement de l'eau et des ressources se multiplieront si les nations persistent à préférer la compétition et le mépris du droit international à la coopération et à la paix.

Face à ces défis, la France doit peser de tout son poids pour infléchir le cours des choses, défendre le droit international et faire primer les droits humains. Pour cela, elle doit reconquérir les moyens de sa souveraineté, condition nécessaire pour contrer l'impuissance géopolitique.

Retrouver la souveraineté sur notre production, c'est garantir à la France la possibilité d'agir pour l'intérêt général humain. Le contre-budget de la France insoumise veut construire une souveraineté au service du bien commun avec une planification industrielle et une politique de défense indépendante. C'est ainsi que la France redeviendra une puissance d'équilibre capable de faire émerger la coopération internationale.

Au sein de notre contre-budget, un plan de souveraineté sera élaboré dès notre arrivée au pouvoir afin d'être démarré le plus vite possible. Il vise à planifier l'utilisation de notre outil de production et à rétablir un équilibre entre les secteurs public et privé pour organiser une économie mixte.

Dans un premier temps, il faut engager une planification de l'outil de production français. Aujourd'hui, notre appareil industriel est tourné vers la rentabilité immédiate des grands groupes.

Pour cela, nous nationaliserons les entreprises stratégiques (Engie, Orange, Atos, OVH Group, Veolia, Suez, Alstom, Total ou encore ArcelorMittal) et, de son côté, le secteur privé retrouvera de la visibilité et de la stabilité grâce à une planification claire et à une commande publique orientée vers une production qui sert l'intérêt général et organise la bifurcation écologique. Tout ceci dans le but que la France redevienne une nation productive, capable de fabriquer ce dont elle a besoin.

Pour permettre cela, nous conditionnerons les aides de l'Etat aux entreprises à des contreparties sociales, écologiques et industrielles. Aujourd'hui les 211 milliards annuels d'aides aux entreprises sont versés sans conditions et en majorité aux grands groupes en écartant les PME qui en ont le plus besoin et qui souvent ont une production plus utile au pays.

Il faut mettre un terme à l'hémorragie industrielle qui frappe notre pays. La France perd chaque année des savoir-faire et des compétences uniques avec le rachat d'entreprises abandonnées par la puissance publique et livrées à des pays étrangers. Depuis 2014, ce sont plus de 1 600 entreprises françaises qui ont été rachetées par les États-Unis.

La France doit également développer des nouvelles filières industrielles indispensables à sa souveraineté dans les secteurs stratégiques. Il faut d'abord lancer une véritable filière des énergies renouvelables, capable d'accompagner la bifurcation écologique. Ce pan de la bifurcation sera financé par la sortie du nucléaire et les économies qu'elle permettra. Celle-ci ne pourra être que progressive étant donné les choix erratiques de politique publique des exécutifs macronistes.

Nous devons maîtriser les indispensables technologies liées aux nouvelles frontières de l'humanité : le cyberespace, les fonds marins et l'espace extra-atmosphérique. Cela passe par le développement d'une flotte navale de drones, outil essentiel pour protéger nos zones économiques exclusives et nos câbles sous-marins. Il est urgent de rebâtir une filière souveraine du satellite, adossée à la renationalisation d'ArianeGroup et d'Arianespace. Enfin, la souveraineté numérique suppose la création d'un cloud national pouvant garantir la sécurité des données françaises, civiles comme militaires.

Nous devons investir dans le numérique pour sortir de la dépendance aux États-Unis. Cela suppose la création de fonderies du numérique pour la production de semi-conducteurs, devenus une ressource vitale.

Cette économie mixte a prouvé son efficacité par le passé pour mener à bien de grands programmes industriels. La France a su concevoir le TGV en moins de dix ans, la fusée Ariane en six ans et le nu-

cléaire militaire en moins de quinze ans. Ces réussites furent rendues possibles par un État planificateur, des entreprises publiques fortes et une commande publique orientée vers les besoins du pays.

Cette nouvelle répartition entre public et privé permettra de créer une économie mixte tournée vers les besoins de notre pays. Les grands projets industriels qu'elle portera engendreront de nombreuses créations d'emplois qualifiés dans tous les secteurs et sur l'ensemble du territoire. Au-delà de l'emploi pour toutes et tous, c'est aussi la solution pour redonner du sens au travail, en le plaçant au service de l'intérêt général plutôt que de la rentabilité à court terme. Le travail quand il répond à des besoins tels que la bifurcation écologique, l'indépendance énergétique et la recherche scientifique, permet de retenir les talents qui partent actuellement à l'étranger faute de débouchés à la hauteur de leurs aspirations professionnelles. Nous devons disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée pour réaliser ces changements : techniciens expérimentés, ingénieurs de pointe et chercheurs de très haut niveau, femmes et hommes. Cela suppose d'augmenter significativement les budgets de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, pour former celles et ceux qui transformeront notre outil de production.

Le plan de souveraineté sera aussi l'outil nécessaire pour construire une défense indépendante et pour enfin redonner aux citoyens la souveraineté sur les politiques de défense menées en leur nom.

Les politiques de défense doivent poursuivre deux objectifs : assurer la protection du territoire et de la population, et permettre à la France de se mettre au service de la paix. Elle pourra ainsi participer à la hauteur des besoins aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, en y déployant des troupes, mais aussi proposer la création d'un détachement de Casques bleus spécifiquement dédié aux catastrophes naturelles.

Pour atteindre ces objectifs, un nouveau Livre blanc de la défense sera rédigé sur une période d'un an. Il définira précisément les besoins stratégiques, capacitaires et budgétaires de notre pays. Le budget de la défense sera ensuite établi à partir de ce dernier. Durant cette année de rédaction, nous maintiendrons la trajectoire financière fixée par la loi de programmation militaire.

Redonner au peuple la souveraineté sur son outil de défense suppose de retisser le lien entre l'armée et la nation. La défense n'est pas le domaine réservé du président de la République : elle doit devenir l'affaire de tous les citoyens et citoyennes. Pour cela, nous instaurerons une conscription citoyenne obligatoire, d'une durée de neuf mois, mixte, avec un casernement limité aux fonctions qui

l'exigent impérativement et rémunérée au niveau du SMIC. Ce service permettra à chaque citoyen de recevoir une formation sur les enjeux de défense et de sécurité, de lutter contre la précarité de la jeunesse et de constituer une garde nationale mobilisable uniquement pour les volontaires.

La France a vocation à redevenir une puissance de non-alignement. Elle en a les moyens : puissance nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et dotée de l'un des réseaux diplomatiques les plus étendus au monde. Notre diplomatie doit s'émanciper des logiques de blocs et d'affrontement pour assurer une mission : faire respecter le droit international.

Pour cela, nous redonnerons à la France les moyens de son rayonnement. Le corps diplomatique supprimé par Emmanuel Macron sera rétabli. Le Quai d'Orsay retrouvera l'ensemble de ses moyens humains et matériels, y compris ceux transférés à l'Agence française de développement (AFD). Nous mettrons fin à la « diplomatie économique » qui réduit les ambassadeurs à des postes de commerciaux, et nous stopperons la privatisation rampante du réseau d'enseignement français à l'étranger. Le rayonnement passera aussi par l'ouverture d'une Université internationale francophone des métiers de l'espace, ainsi que par une relance ambitieuse de la coopération en Méditerranée.

Ce n'est qu'en retrouvant sa souveraineté dans tous les domaines : économique, industriel, diplomatique et militaire, que la France pourra de nouveau parler d'une voix indépendante sur la scène internationale, pour défendre la paix et un monde fondé sur la coopération et l'harmonie entre les peuples plutôt que sur la concurrence exacerbée et la prédation.

Tous ces objectifs nécessitent une montée en puissance de nos investissements sur les prochaines années, qui s'appuieront sur divers instruments tels que des aides directes, des prêts garantis par l'État, des emprunts, des financements de la banque publique d'investissement (BPI) puis du pôle public bancaire qui lui succédera, enfin le redéploiement des aides aux entreprises : celles-ci seront conditionnées au maintien de l'emploi local et de la bifurcation écologique, avec ciblage vers les secteurs clés au service de la souveraineté (sidérurgie, chimie, composants électroniques et semi-conducteurs, automobile, aéronautique, spatial, énergies…) et un appui spécifique à la reprise des entreprises en SCOP par les salariés.

DÉPENSES : RÉPONDRE AUX BESOINS

PARTIE 1 |

REPONDRE AUX BESOINS ENVIRONNEMENTAUX PAR LA BIFURCATION ECOLOGIQUE

En 2025, les budgets environnementaux en France ont baissé de manière inédite. Pourtant, l'ensemble des associations, des chercheurs et des organisations internationales rappellent systématiquement le besoin d'investir, selon les scénarios, plusieurs dizaines de milliards d'euros publics supplémentaires par an. Dans un scénario conservateur, Pisani-Ferry et Mahfouz (2023) estimaient les dépenses publiques supplémentaires nécessaires de 25 à 34 milliards d'euros par an en 2030. Nous allons au-delà en proposant des dépenses supplémentaires de près de 50 milliards d'euros supplémentaires sur un an. Ce devra être déployé ensuite sur les années à venir afin de combler le retard pris et de mettre la France sur les rails d'une réelle bifurcation écologique. Ce sera régi par la règle verte qui permettra d'empêcher le droit de propriété de prévaloir sur la protection de l'eau, de l'air, de l'alimentation, du vivant, de la santé et de l'énergie.

La trajectoire que nous proposons dès la première année associe un soutien financier au service de plusieurs objectifs :

- Décarboner, par l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre
- Face aux dégâts du dérèglement climatique, se préparer (a priori) mais aussi réagir et réparer (a posteriori) par des mesures d'adaptation
- Préserver la biodiversité et tous les milieux naturels

Le premier pas à faire, celui qui conditionne tous les autres, est de produire une énergie renouvelable. C'est un impératif climatique et de souveraineté. Les investissements nécessaires sont substantiels. Nous avons besoin d'une électricité bon marché issue des énergies renouvelables. Par ailleurs, notre réseau électrique nécessitera lui-même un effort d'adaptation afin de pouvoir supporter le dérèglement climatique. La bifurcation vers le 100 % renouvelable sera rendue possible par un vaste plan d'investissement que nous lancerons immédiatement. Dans ce contre-budget, ces sources d'énergie seront puissamment aidées dès la première année. Des économies massives seront réalisées grâce à la sortie progressive du nucléaire, dont il conviendra de préciser le rythme au vu de la politique erratique menée par les gouvernements macronistes depuis 8 ans.

Trois grands secteurs de notre économie nécessitent, en particulier, des dépenses publiques importantes si nous entendons les protéger : l'agriculture, les bâtiments et les transports. Pour chacun d'entre eux, nous avons besoin de soutenir la relocalisation et la bifurcation écologique de l'activité, ainsi que des mesures d'adaptation. Nous pourrons ainsi restaurer la confiance des ménages et des entreprises dans l'avenir de notre économie car ils sauront que nous allons réussir, souverainement, à continuer de cultiver et de se nourrir, de construire et de se loger, de se déplacer et s'approvisionner.

Les forêts occupent ici une place particulière : elles sont à la fois le seul moyen naturel d'absorber du carbone, mais aussi une victime de premier plan des dégâts du dérèglement climatique.

Il y a enfin tout ce que notre système productif rejette : les déchets, les pollutions. Sans mesures sérieuses de dépollution, sans lutte contre les pesticides et les PFAS, alors l'effondrement de la biodiversité et les épidémies de cancer ne reculeront pas.

Enfin, nous ne pouvons faire l'économie de la protection de notre premier bien commun, celui qui est nécessaire au vivant, à toutes les activités économiques, celui qui fait tenir ensemble tous les pans du vaste monde : l'eau. Il faut la protéger et la rendre accessible au lieu de la gâcher.

Nous proposons également de décentrer le regard.

D'abord, vers la mer. Elle est une responsabilité écologique et une source de puissance alors que la France dispose du deuxième territoire maritime au monde. Et elle est une partie intégrante de notre vie, alors que la moitié de la population de l'Hexagone vit à moins de 100 km du littoral et les territoires dits ultramarins sont autant de fenêtres sur l'Océan mondial.

Ensuite, vers les montagnes, les côtes et les villes qui toutes auront à faire face à des défis bien particuliers dans les décennies à venir.

Les banques centrales du monde entier ainsi que la Cour des comptes rappellent que ne rien faire coûtera à la France bien plus de 300 milliards d'euros d'ici à 2050. La dette écologique est inévitable mais elle peut être contenue.

MESURES GLOBALES

- Engager la reconstruction industrielle pour mettre fin à la dépendance de la France dans les domaines vitaux et stratégiques : **5 milliards d'euros**
- Adopter un plan national d'adaptation au changement climatique : **500 millions d'euros**
- Rétablir les milliers de postes supprimés dans le service public de suivi et de protection de la nature : **100 millions d'euros**

VERS UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE 100% RENOUVELABLE

Atténuation

- Développer et renforcer des filières françaises de production d'énergie renouvelables : **10,6 milliards d'euros**
- Développer les flexibilités et moyens de stockage : **2 milliards d'euros**
- Augmenter le fonds chaleur de l'Ademe : **800 millions d'euros**
- Renforcer les services instructeurs de projets EnR : **20 millions d'euros**[1]

Adaptation

- Adapter le réseau public de transport d'électricité : **600 millions d'euros par an**

[1] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Soutenir les paysans pour sortir des pesticides et du cancer

- Mettre en place une caisse de défaisance pour reprendre les dettes agricoles des convertis au 100% bio : **1,2 milliard d'euros**
- Soutenir la filière du bio et l'agroécologie, encourager la conversion en bio des exploitations : **500 millions d'euros**
- Soutenir les collectivités pour rendre les cantines bio et locales : **300 millions d'euros**
- Aider la nouvelle génération de paysans à se former et s'installer : **1,5 milliard d'euros**

Pour l'alimentation et la santé

- Augmenter le budget du programme national nutrition santé (PNNS) : **5 millions d'euros**
- Augmenter le budget des projets alimentaires territoriaux (PAT) : **2 millions d'euros**

Sortir de l'exploitation débridée du vivant non-humain

- Sortir du modèle des fermes-usines et interdir l'élevage en cage : **200 millions d'euros**
- Soutenir une pêche durable : **100 millions d'euros**

Restaurer les moyens de l'Etat

- Rétablir les postes supprimés à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) : **20 millions d'euros**[2]

POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS ET DES BÂTIMENTS

- Mettre en œuvre un vaste plan de rénovation à hauteur de 700 000 logements, avec priorité sur les 4,8 millions de passoires thermiques sous la forme de prêts publics remboursés lors de la vente du bien ou de sa transmission (succession, donation) : **2,2 milliards d'euros**

- Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires : **2,6 milliards d'euros**

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Transports en commun

- Garantir des tarifs accessibles et une gratuité ciblée dans les transports publics : **400 millions d'euros par an**

Vélo

- Plan vélo : **700 millions d'euros**[3]

Rail

- Mettre en œuvre un plan rail et fret, créer des services express régionaux et rouvrir des petites lignes de train : **6 milliards d'euros**
- Relancer puis développer un train de nuit abordable : **1,5 milliard d'euros**
- Adopter un plan de développement du ferroutage et de report modal : **600 millions d'euros**

Route

- Imposer un moratoire sur les grands projets d'infrastructures autoroutières : **1 milliard d'économies**
- Soutenir l'électrification du parc automobile par la construction française de véhicules électriques légers et développer la mise à disposition des véhicules à faibles émissions pour les ménages à faibles revenus : **1,8 milliard d'euros**

Mer

- Flécher les investissements pour décarboner la marine marchande, soutenir notamment la propulsion vélique, le retrofit des navires, la construction et la déconstruction navales : **100 millions d'euros**
- Moderniser les infrastructures portuaires vers l'intermodalité et la transition énergétique : **450 millions d'euros**

[2] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

[3] Idem

NOS FORÊTS, UN BIEN COMMUN

- Amener 100 000 hectares de forêts à une gestion publique : **240 millions d'euros**
- Renforcer les moyens humains et matériels de lutte contre les feux de forêt : **1,3 milliard d'euros**
- Augmenter le budget de l'Office national des forêts (ONF) : **20 millions d'euros**
- Doubler les moyens du Centre national de la propriété forestière : **4 millions d'euros**

GARANTIR LE DROIT À L'EAU

- Rénover le réseau de canalisations : **600 millions d'euros**
- Prioriser et renforcer le plan de rénovation des canalisations sur les outre-mer et financer la distribution de bouteilles d'eau potables supplémentaires : **200 millions d'euros**
- Mailler le territoire de fontaines à eau, de douches et de sanitaires publics et gratuits : **50 millions d'euros**

VERS LE ZÉRO DÉCHET ET LA DÉPOLLUTION POUR PROTÉGER NOTRE SANTÉ

- Interdire, remplacer et détruire les PFAS : **550 millions d'euros**
- Fonds d'indemnisation et de prévention contre les pollutions dans les territoires dits ultramarins : **100 millions d'euros**
- Dépolluer les sites affectés par les rejets toxiques des décharges : **200 millions d'euros**
- Donner les moyens humains aux collectivités pour mettre en place des stratégies d'économie circulaire : **60 millions d'euros**
- Mettre en œuvre un dispositif de soutien aux artisans réparateurs : **190 millions d'euros**
- Mettre en place des formations qualifiantes aux métiers de l'économie circulaire, notamment dans les secteurs du BTP, de l'ingénierie et du design et créer un réseau national de déchèteries/recyclage : **750 millions d'euros**
- Créer avec les pays riverains de la Méditerranée une structure commune de lutte contre les pollutions et de gestion de la dépollution de l'écosystème de la mer et lancer un plan de dépollution de la Méditerranée et de nos façades maritimes et fonds marins dans l'océan Atlantique, la mer du Nord, l'océan Indien et l'océan pacifique : **100 millions d'euros**

LA MER : BIEN COMMUN ET HORIZON

- Renforcer la protection de nos espaces maritimes et lutter contre le changement climatique
- Faire de la France le leader européen des énergies marines renouvelables, notamment avec l'éolien en mer et le développement des énergies hydroliennes
- Flécher les investissements pour décarboner la marine marchande, soutenir notamment la propulsion vélique, le retrofit des navires, la construction et la déconstruction navales
- Moderniser les infrastructures portuaires vers l'intermodalité et la transition énergétique
- Soutenir une pêche durable
- Développer l'éducation et le savoir dans le secteur maritime pour faire de la France le leader mondial
- Augmenter les moyens publics de sauvetage en mer
- Défendre et renforcer le pavillon français contre le dumping social dans la marine marchande
- Renforcer les moyens de l'Etat en mer pour assurer la souveraineté nationale

La mise en valeur de notre projet maritime n'est pas chiffrée dans cet encadré mais chaque mesure a bien été intégrée à notre chiffrage d'ensemble. Le tableau d'équilibre situé à la fin du présent document intègre ces bien ces mesures.

LITTORAUX ET MONTAGNES, CAMPAGNES ET VILLES : RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Les littoraux

Préserver les espaces naturels, côtiers ou lacustres, d'intérêt biologique et paysager grâce au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres en partenariat avec les collectivités territoriales. Soutenir les initiatives locales de gestion du trait de côte. Créer un observatoire national du trait de côte. Evaluer les besoins : mission scientifique et plan d'adaptation climatique : **250 millions d'euros**

Les villes

Végétaliser et augmenter la perméabilité des sols dans les villes : **460 millions d'euros**

Les montagnes

Accompagner les zones de montagnes dans leur changement de modèle économique : **75 millions d'euros**

Les zones inondables

Prévenir les inondations et venir en aide aux constructions menacées (réviser les plans de prévention des risques d'inondations à la hauteur des nouvelles menaces et créer un fonds d'aide à la relocalisation des constructions menacées par les inondations et la montée des mers) :
300 millions d'euros

Les espaces ruraux

Recomposition des paysages ruraux, notamment par la restauration des haies et des cours d'eau : **2 milliards d'euros**[4]

[4] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

PARTIE 2 |

RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX ET DE POUVOIR D'ACHAT

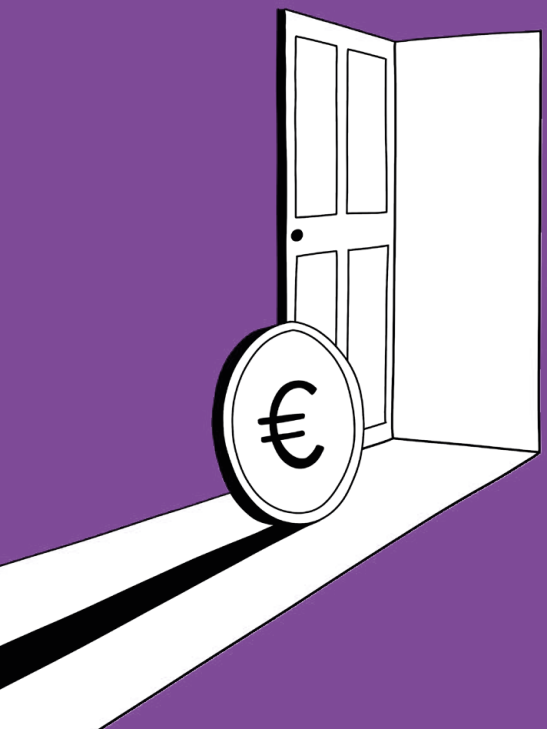

Pour restaurer le pouvoir d'achat et garantir une vie digne, nous agirons sur trois volets :

LE REVENU.

Le premier levier d'action sur le pouvoir d'achat est celui du revenu, salaires et minima sociaux inclus. L'enjeu est non seulement d'assurer que chacune et chacun puisse vivre sereinement sans craindre la fin du mois, mais aussi de permettre une relance économique par la consommation populaire.

Pour cela, une revalorisation des salaires les plus bas, dans le privé comme le public, est nécessaire. Pour celles et ceux dont le handicap ne permet pas de percevoir un salaire, nous revaloriserons l'AAH au niveau du SMIC. Pour les personnes privées d'emploi, nous abrogerons la réforme de l'assurance chômage.

Enfin, pour que personne ne soit au-dessous du seuil de pauvreté, nous proposons une garantie d'autonomie pour tous qui complétera les minima sociaux quand cela est nécessaire. Cette garantie sera la même sur tout le territoire, mettant fin à l'injustice des minima sociaux au rabais pour les territoires dits ultramarins.

LA GARANTIE D'UN LOGEMENT ET DE CONDITIONS DE VIE DIGNES.

Notre stratégie inclut une aide à la consommation passant par un soutien de l'Etat aux associations d'aide alimentaire et par l'encadrement des prix alimentaires afin d'empêcher les marges abusives, notamment face à des situations monopolistiques comme c'est le cas dans les territoires dits ultramarins.

Enfin, parce que l'accès à un logement autonome et durable est un droit fondamental, nous maintenons la nécessité de notre plan « Plus personne à la rue » : augmentation de dotation des structures d'hébergement, convention entre l'Etat et les acteurs du secteur hôtelier, application et extension du champ des mesures existantes de réquisition des logements vacants, tout cela doit être fait pour que plus personne ne dorme à la rue.

LA RÉPARATION DE NOS SERVICES PUBLICS.

Les services publics jouent un rôle essentiel dans la redistribution de la richesse. Nous procéderons au rattrapage des postes manquants dans des secteurs clés tels que l'hôpital, l'école et la justice, et nous lancerons des plans pour garantir l'accessibilité et la proximité des services publics.

BOUCLER LES FINS DE MOIS

REVALORISER LES SALAIRES

- Revaloriser le SMIC à 1 600€ net : **1,6 milliard d'euros**
- Soutien aux TPME par la création d'un fonds de péréquation pour financer l'augmentation du SMIC : **financé par le redéploiement des aides aux grandes entreprises**

REVALORISER LES REVENUS DES AGENTS PUBLICS ET FONCTIONNAIRES

- Revaloriser le point d'indice des fonctionnaires de 10%, indexer l'indice sur l'inflation et recomposer les grilles indiciaires pour prendre en compte la hausse du SMIC : **22 milliards d'euros**
- Revaloriser la rémunération du travail des soignants, notamment le travail de nuit et du week-end du personnel de l'hôpital public : **1,3 milliard d'euros**

SOUTENIR L'ASSURANCE CHÔMAGE ET LES MINIMA SOCIAUX

- Abroger toutes les réformes de l'assurance chômage : **3 milliards d'euros**
- Garantie d'autonomie "jeunes" qui permettra que le revenu mensuel ne soit pas inférieur au seuil de pauvreté au moment de l'entrée en vigueur de la mesure (actuellement 1 288 euros net par mois). Applicable sur l'ensemble du territoire, outre-mer compris : **10 milliards d'euros**[5]

[5] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

[6] Idem

VIVRE DIGNEMENT

POUVOIR SE NOURRIR

- Instaurer le repas à 1€ dans les CROUS pour tous les étudiants : **60 millions d'euros**
- Soutenir des associations d'aide alimentaire : **300 millions d'euros**
- Encadrer les prix alimentaires grâce à des prix maximaux établis par un coefficient multiplicateur et limiter les marges de la grande distribution : **32 millions d'euros**

POUVOIR SE LOGER

- Construire 200 000 logements publics aux normes écologiques les plus ambitieuses : **2,9 milliard d'euros**
- Revenir sur les coupes de Macron aux dépens des organismes HLM et ainsi relancer la construction du logement social : **1,4 milliard d'euros**
- Mettre en place la garantie universelle des loyers pour sécuriser les propriétaires et les locataires : *variable*

Par ailleurs, dès les années suivantes, nous financerons la gratuité des quantités d'eau, d'électricité et de gaz nécessaires à une vie digne.

RESPONSABILITÉ ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

- Consacrer 0,7 % du revenu national brut à une aide publique au développement (APD) débarrassée du carcan néolibéral : **3 milliards d'euros**[6]

GRAND PLAN « PLUS PERSONNE À LA RUE »

Selon la Fédération des acteurs de la solidarité, à la veille de la rentrée scolaire 2025 « au moins 2 159 enfants, dont 503 de moins de 3 ans, sont restés sans solution d'hébergement après un appel au 115 ». La Fondation pour le logement rappelle que 735 personnes sont mortes à la rue en 2024 ce qui est « le chiffre le plus élevé jamais dénombré par le Collectif Les Morts de la Rue ces 12 dernières années ». Par ailleurs, l'hostilité des politiques migratoires est une partie intégrante de la mise à la rue et l'interdiction d'accès au logement pour des centaines de milliers de personnes.

- Réquisition des logements vacants nécessaires pour loger les personnes dépourvues de logement ou logées dans des conditions manifestement insuffisantes : **1,7 milliard d'euros**
- Augmenter les places d'accueil en hébergement d'urgence : **600 millions d'euros**
- Relever la dotation de fonctionnement des structures d'hébergement : **120 millions d'euros**
- Mobiliser davantage de chambres d'hôtel pour l'hiver, avec un contrôle préalable de leur qualité via une convention entre l'État, le secteur de l'hôtellerie et les acteurs de la solidarité et de la réinsertion pour mobiliser plusieurs milliers de chambres supplémentaires à des prix fixes pour l'hébergement d'urgence pour 2025-2026 : **25 millions d'euros**
- Financer les travaux de mise aux normes des logements vacants réquisitionnés : **1,7 million d'euros**

RÉPARER LE SERVICE PUBLIC

MESURES D'ENSEMBLE

- Lancer un « Plan proximité » des services publics pour veiller à ce que personne n'habite à plus de trente minutes d'un accueil physique des services publics : **500 millions d'euros**
- Lancer un « Plan accessibilité » pour adapter les bâtiments publics à l'accueil des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap : **2,3 milliards d'euros**
- Abroger le SNU : **130 millions d'euros d'économies**
- Relancer la création d'emplois aidés pour les associations, notamment les associations de jeunesse, les associations sportives et d'éducation populaire : **400 millions d'euros**
- Lancer le rattrapage des postes manquants de fonctionnaires à l'hôpital public, dans le soin et le médico-social, à l'école publique, dans la justice, dans les services et les agences de l'État, en revalorisant les métiers et les salaires : **2 milliards d'euros**[7]

POLICE, JUSTICE ET PRISONS

- Augmenter les effectifs de police judiciaire, technique, scientifique, du renseignement, des unités en charge du narcotrafic, de la délinquance financière, du trafic d'êtres humains et du démantèlement des réseaux mafieux : **200 millions d'euros**[8]
- Démanteler la BRAV-M et déployer les premières équipes de police de proximité : *neutre budgétairement*
- Revoir et allonger la formation des policiers : **30 millions d'euros**
- Assurer des conditions dignes de détention et agir contre la surpopulation carcérale : **400 millions d'euros**

SÉCURITÉ CIVILE

- Augmenter les moyens publics de sauvetage en mer : **20 millions d'euros par an**

[7] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

[8] Idem

GRAND PLAN « ÉDUCATION »

19 MILLIARDS D'EUROS

ENFANCE

- Créer un service public de la petite enfance : **1 milliard d'euros**
- Augmenter les moyens de l'aide sociale à l'enfance : **1 milliard d'euros**

EDUCATION

- Instaurer la gratuité intégrale à l'école (cantine scolaire, fournitures, transports et activités périscolaires) : **3,6 milliards d'euros**
- Créer un service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, en formant et titularisant les personnes accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) : **2,5 milliards d'euros**
- Investissement dans l'enseignement professionnel : **1,25 milliard d'euros**
    - Augmenter le nombre de classes et de lycées professionnels et agricoles publics
    - Créer un lycée de la mer dans chaque département maritime
    - Créer des centres polytechniques professionnels
    - Rétablir le baccalauréat professionnel en quatre ans et y renforcer les enseignements généraux
- Revaloriser les grilles salariales de l'Éducation nationale, réinvestir dans les locaux scolaires, renforcer les équipes de la médecine scolaire et de la vie scolaire : **5 milliards d'euros**[9]

UNIVERSITÉ ET RECHERCHE

- Rehausser le niveau d'investissement public dans la recherche universitaire : **1,6 milliard d'euros**
- Abroger Parcoursup et aller vers 30 000 postes supplémentaires dans les universités : **700 millions d'euros**[10]

[9] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

[10] Idem

GRAND PLAN CONTRE LES DISCRIMINATIONS

4,9 MILLIARDS D'EUROS

- Instaurer un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et des pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel : **15 millions d'euros**

POUR LE FÉMINISME ET LES DROITS LGBTQI+

- Garantir l'égal accès et l'effectivité du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ainsi que le choix de la méthode : **200 millions d'euros**
- Adopter une loi intégrale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles : **2,9 milliards d'euros**
- Rembourser la PMA et la rendre accessible aux personnes transgenres : **10 millions d'euros**
- Prendre en charge par la Sécurité sociale les protections menstruelles et créer un arrêt menstruel dans les entreprises et administrations : **1,6 milliard d'euros**
- Financer un plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie : **100 millions d'euros**

CONTRE TOUS LES RACISMES

- Donner à la justice les moyens de poursuivre et de sanctionner les auteurs de propos ou actes racistes, dont les propos et actes islamophobes et antisémites : **9 millions d'euros**
- Assurer un accompagnement social pour les personnes demandant l'asile : **80 millions d'euros**

POUR LA CULTURE, POUR LE SPORT

L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUTES ET TOUS

- Porter les moyens du ministère des sports à **1 % du budget de l'Etat : 2 milliards d'euros** dont
  - la construction et la rénovation de 50 000 équipements sportifs supplémentaires, notamment dans les universités, pour favoriser l'apprentissage de la nage, la pratique du sport féminin et du parasport
  - l'augmentation du montant du Pass'Sport à 150 euros et l'extension de son utilisation au sport scolaire

LIBÉRER LA CULTURE DES GRIFFES DU MARCHÉ

- Porter les moyens du ministère de la culture à **1 % du PIB : 1,8 milliard d'euros** dont
  - l'extension de la gratuité dans tous les musées nationaux, la garantie d'une tarification abordable dans les institutions publiques et l'encadrement des tarifs abusifs des lieux privés
  - la création d'un centre national du jeu vidéo et le développement d'une filière publique de formation dans ce domaine
  - la limitation de la concentration dans les industries culturelles et les médias et la défense de l'indépendance des rédactions
  - l'exclusion des aides publiques des médias condamnés pour incitation à la haine ou atteinte à la dignité des personnes

PARTIE 3 |

SÉCURITÉ SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

L'humanité, c'est prendre soin les uns des autres. Le premier facteur de l'évolution humaine est l'entraide, tandis que la compétition et le pseudo-darwinisme social menacent de faire reculer toutes les sociétés contemporaines. Car les aléas de la vie, la maladie, l'invalidité, la vieillesse, nous concernent toutes et tous. Le grand problème social de notre temps est l'incertitude : les capitalistes sont sûrs d'être sauvés en cas de crise financière, tandis que le moindre accident de la vie peut réduire une famille à la misère. La peur accompagne donc des millions de nos compatriotes au quotidien.

La France a inventé une manière révolutionnaire d'organiser la protection et la solidarité : la Sécurité sociale, qui récupère une partie des profits d'entreprises pour accorder des droits à la population. Ainsi, chaque lutte sociale qui augmente les salaires en un point du pays accroît les ressources de la Sécurité sociale et sa victoire devient dès lors d'intérêt général.

Preuve d'humanité, elle est aussi la garantie du développement social. Ce n'est pas aux avancées technologiques ou à l'accumulation du capital que se mesure le progrès, mais à notre capacité à nous regrouper et à prendre soin. Un enfant abandonné, un travailleur malade, c'est la collectivité qui se prive d'un de ses membres. Garantir la sécurité matérielle signifie l'épanouissement maximum des facultés de la population, capable de s'instruire, de s'améliorer, de préparer l'avenir.

Or, depuis 30 ans, alors que la France est de plus en plus riche, les droits reculent. Mettons fin à ce paradoxe en rétablissant une véritable Sécurité sociale.

Premièrement, nous plaidons le droit de vieillir en paix. Aujourd'hui, le capitalisme prive nos anciens et dégrade leurs conditions de vie à mesure que leur portefeuille se vide. C'est inacceptable. Pire, les exécutifs macronistes s'attachent à voler deux ans de repos en bonne santé en recourant à

des leurres qui cachent un objectif connu de tous : reculer toujours plus l'âge de départ à la retraite. L'augmentation des minima vieillesse au niveau du SMIC revalorisé, l'indexation des retraites sur les salaires et la revalorisation des retraites agricoles assureront la dignité, la faculté de payer un loyer, se déplacer dans le pays et bénéficier des loisirs auxquels ils ont droit. Pour celles et ceux en situation de dépendance, seul un réseau de maisons de retraites et d'EHPAD publics peut préserver leur bien-être sans que des actionnaires ne s'y opposent. L'abrogation de la réforme des retraites, quant à elle, permettra l'avènement de la société du temps libéré. Ainsi, le plus grand nombre pourra profiter en pleine forme de la retraite aux côtés de ses proches.

Deuxièmement, nous défendons le droit d'être soigné. La politique libérale a détruit notre système de santé, fermé des milliers de lits d'hôpital et creusé les inégalités en matière d'accès aux soins. Aujourd'hui, 8 millions de personnes vivent dans un désert médical et près de deux tiers de notre population ont renoncé au moins une fois à des soins médicaux, faute de moyens. Il est donc urgent de refonder notre Santé publique, en commençant par garantir à toutes et à tous l'accès aux soins. D'abord en instaurant la régulation de l'installation des médecins et le retour de la permanence des soins, qui permettront à tous les citoyens de disposer de praticiens à proximité. Nous doterons l'hôpital public des moyens nécessaires à son fonctionnement par un grand plan de recrutement et par l'amélioration des conditions de travail des personnels soignants en revalorisant les rémunérations la nuit et le week-end. Nous mettrons un terme à la concurrence entre les établissements de santé en imposant les mêmes contraintes aux cliniques privées qu'aux hôpitaux publics. Ensuite, il est indispensable de partir des besoins de santé et de lever les obstacles financiers qui contraignent des millions de citoyens à renoncer aux soins. Pour cela nous abolirons les franchises médicales et protégerons les pharmacies, laboratoires et centres de radiologie de la financiarisation.

Troisièmement, nous reconnaîtrons le droit de toutes les familles à vivre paisiblement et s'aimer. Les prestations sociales couvriront les besoins de toutes et tous, y compris des plus vulnérables, afin qu'aucun ne soit privé de logement salubre ou de culture faute d'argent. La revalorisation du RSA étendu à Mayotte, des APL, et de l'AAH assureront un bouclier social immédiat pour les familles, les enfants et les personnes en situation de handicap. Quant à l'ASF, elle sera indexée sur l'inflation et déconjugalisée, car le revenu des parents seuls ne doit jamais dépendre de la situation personnelle. Nous créerons le service public de la

petite enfance, afin de mettre un terme à la cupidité des crèches privées prêtes à maltraiter nos enfants pour quelques euros ! En vue de protéger la naissance de la loi du profit, nous transférerons à la Sécurité sociale toute maternité fermée par son propriétaire privé. Enfin, un grand plan d'accessibilité instaurera une conception universelle de notre société, ajustée à tout le monde, personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes… Car la nouvelle France appartient à tous ses citoyens !

Mais comment assurer la bonne réalisation de ce programme ? En permettant aux assurés de l'organiser eux-mêmes, au plus proche de leurs préoccupations ! Pour cela, nous rétablirons des élections à la Sécurité sociale pour donner un nouveau pouvoir direct aux travailleurs : à eux de déterminer leurs besoins, par exemple l'âge de départ à la retraite, puis de lever la cotisation appropriée. La Sécurité sociale leur appartient, remettons-la entre leurs mains.

LE DROIT DE VIEILLIR EN PAIX

RETRAITES

- Augmenter le minimum contributif (Mico) pour relever les petites pensions : **8,2 milliards d'euros**
- Indexer les retraites sur les salaires : **3,3 milliards d'euros**
- Assurer de réelles retraites agricoles en portant le minimum de pension au niveau du SMIC revalorisé, soit 1 600 euros net par mois, y compris pour les retraités actuels : **5 milliards d'euros**
- Abrogation de la réforme des retraites, retour à 60 ans et 40 annuités : **10,3 milliards d'euros**[11]

DÉPENDANCE ET AUTONOMIE

- Développer un réseau public de maisons de retraite aux tarifs harmonisés et accessibles et aller vers 10 000 places supplémentaires en EHPAD publics, refonder le modèle de financement, l'augmentation des moyens matériels et humains : **920 millions d'euros**

[11] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

LE DROIT D'ÊTRE SOIGNÉ : POUR UN REMBOURSEMENT TOTAL DES SOINS

DES SOINS DE SANTÉ ACCESSIBLES

- Réguler l'installation des médecins et rétablir des permanences de soin des soignants libéraux dans les centres de santé : **500 millions d'euros**
- Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social : **1,3 milliard d'euros**

PARTIR DES BESOINS

- Abolir les franchises médicales : **1,5 milliard d'euros**

PRÉVENTION SANITAIRE

- Rendre obligatoire la vaccination au virus du papillome humain (HPV) dans tous les établissements : **50 millions d'euros**

LE DROIT D'AIMER : RECONNAÎTRE TOUTES LES FAMILLES

FAMILLES

- Revaloriser le RSA et l'étendre à Mayotte : **130 millions d'euros**
- Revaloriser les aides personnelles au logement (APL) : **1,7 milliard d'euros**
- Déconjugaliser et indexer l'allocation de soutien familial (ASF) : **900 millions d'euros**

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Revaloriser l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC : **3 milliards d'euros**

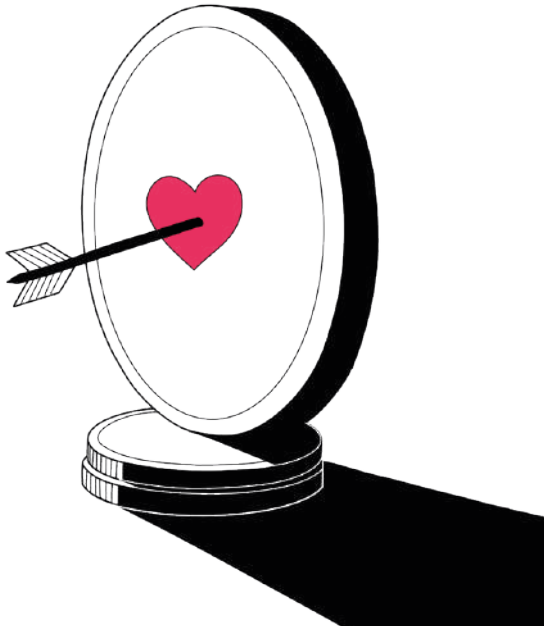

PARTIE 4 |

CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE : ENGAGER LE RAPPORT DE FORCE

La France fait partie des contributeurs nets au budget de l'Union européenne : elle donne davantage d'argent qu'elle n'en reçoit. Ce surplus est estimé, en suivant la méthode comptable, à 9 milliards d'euros chaque année.

Nous proposons de minorer d'autant la contribution française au budget de l'Union européenne.

PARTIE 5 |

SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES QUI SONT UN ACTEUR ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL ESSENTIEL

Nous proposons d'augmenter la dotation globale de fonctionnement (DGF) et l'indexer sur l'inflation, afin que les collectivités puissent faire face à la hausse des prix et engager les dépenses écologiques et sociales nécessaires (4,5 milliards d'euros).

RECETTES : ABOLIR LES PRIVILÈGES ET FINANCER LA BIFURCATION

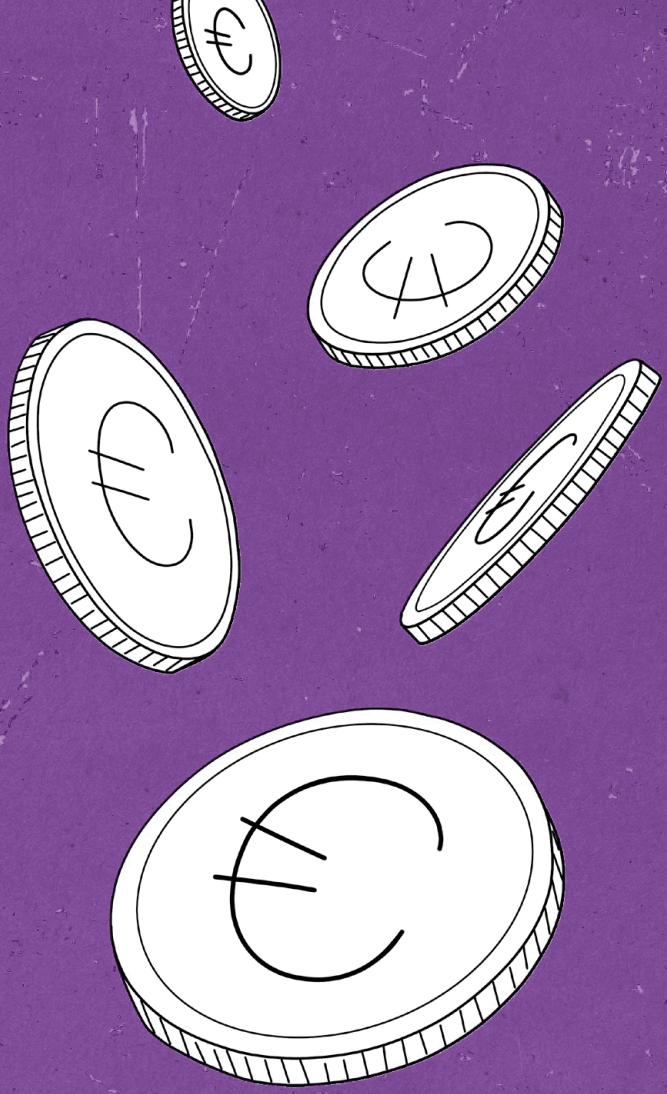

Il est urgent de rompre avec le système économique actuel devenu insoutenable pour la planète et de financer la bifurcation de nos modes de production et de consommation. Pour y parvenir, nous irons chercher l'argent là où il se trouve, c'est-à-dire là où il s'est largement accumulé grâce à la politique fiscale d'Emmanuel Macron. Ce sont 200 milliards d'euros qui viendront dès la première année répondre aux besoins de la population.

Depuis 2019, la richesse des milliardaires français a effectivement progressé de 24 milliards d'euros, soit 13 millions d'euros par jour. Alors que l'État devrait juguler les inégalités, les réformes macronistes ont permis la concentration des richesses entre quelques mains : suppression de l'ISF, instauration de la flat tax, dérégulation financière…

De notre côté, nous ferons participer de manière juste les hauts patrimoines en instaurant une fiscalité plus redistributive. Contrairement à aujourd'hui, les ultra-riches (plus de 100 millions d'euros de patrimoine) seront imposés à égalité avec la classe moyenne : s'ils paient moins de 2 % de leur patrimoine en impôt, la taxe Zucman viendra récupérer la différence. Pour les cas marginaux de tentative d'exil fiscal, nous adosserons à ce mécanisme un dispositif très dissuasif. Nous rétablirons également l'ISF dans une version renforcée par une composante climatique et mettrons fin à la flat tax qui évite d'imposer les plus riches sur les revenus de leur capital. Nous réformerons aussi la fiscalité des successions pour mettre fin à une société d'héritiers, notamment en supprimant le Pacte Dutreil, niche fiscale qui permet d'éviter l'impôt lors de la transmission d'une entreprise. L'impôt sur le revenu sera plus juste avec un barème à 14 tranches et la CSG deviendra progressive, également en 14 tranches : les 90 % de contribuables gagnant moins de 4 000 euros nets par mois paieront moins.

Nous supprimerons également les cadeaux fiscaux injustifiés, principalement captés par les plus grandes entreprises. Alors qu'en 2016, à la veille de l'élection d'Emmanuel Macron, les entreprises du CAC40 ont dégagé un bénéfice de 73,2 milliards d'euros, ces bénéfices ont explosé et atteignent désormais 150 milliards d'euros. Les 211 milliards d'euros d'aides publiques seront conditionnées à des obligations sociales et écologiques. Un impôt sur les sociétés majoré s'appliquera aux

grandes entreprises. Cet effort de justice fiscale doit également concerner les dividendes : ils détournent la valeur produite par le travail, ce n'est plus tenable. Nous proposons de créer une taxe de solidarité de 10 % sur les dividendes. De même, nous devons lutter contre les excès spéculatifs du capitalisme financier. Nous mettrons en place une taxe de 4 % sur les rachats d'actions. Nous rétablirons la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont les recettes sont indispensables aux collectivités. Enfin, afin de financer directement notre politique de bifurcation écologique, une taxe sur les chargeurs peu vertueux, couplée à une taxe kilométrique, financera un fonds de décarbonation du transport maritime.

Il faudra également lutter contre la fraude et l'évasion fiscales qui créent un manque à gagner pour l'État estimé à presque 100 milliards d'euros. Nous donnerons donc des moyens humains et financiers à l'administration. Nous instaurerons aussi un impôt universel pour les grandes fortunes et les multinationales. L'impôt universel ciblé, qui est un mécanisme d'imposition limitée étendue, permettra d'imposer la partie non taxée du revenu des évadés fiscaux. Nous remettrons en place l'exit tax supprimée par Emmanuel Macron et ses alliés, tout en renforçant le dispositif.

Pour la protection sociale, les revenus du capital seront soumis aux cotisations sociales et nous supprimerons les exonérations inutiles de cotisations sociales. Et nous ferons en sorte que le remboursement de la dette sociale, qui coûte chaque année presque 20 milliards d'euros à la Sécurité sociale, cesse de peser sur les comptes sociaux. L'État doit la reprendre à son compte et la faire rouler pour éviter qu'une partie des cotisations n'enrichisse les créanciers. Enfin, l'atteinte de l'égalité salariale apportera rapidement et massivement de nouvelles recettes.

Pour les collectivités locales, nous prendrons des mesures majeures afin d'augmenter les recettes fiscales locales, de rendre de l'autonomie fiscale aux collectivités et de restaurer la justice fiscale. La contribution économique territoriale et la taxe foncière (TFPB), une fois révisées, garantiront davantage de recettes. Par ailleurs, nous réformerons l'architecture des impôts locaux : faculté de création d'une fiscalité communale, réforme du fonds de péréquation intercommunal et communal, nouvelle clé de répartition de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)… Nous compléterons ces mesures avec une majoration de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur les entrepôts, centres de tri et agences de livraison du e-commerce,

ce qui permettra également de limiter les effets négatifs de ce secteur d'activité sur les petits commerçants.

Ces mesures de bifurcation fiscale ne sont que justice après huit ans de macronisme qui ont creusé un trou historique dans les caisses de l'État pour institutionnaliser des cadeaux irréfléchis aux plus riches. À l'inverse, nos propositions permettent de financer la bifurcation écologique, de soutenir le pouvoir d'achat et la relance et de financer notre modèle social. Ce financement sera soutenu, outre les réformes fiscales, par des recettes supplémentaires dès la deuxième année et qui sont le fruit naturel d'une politique de relance favorable aux carnets de commandes des entreprises et à la consommation populaire. Ces recettes issues des effets bénéfiques de notre politique macroéconomique permettront de financer des mesures qui ne peuvent être mises en œuvre que progressivement, comme la retraite à 60 ans et 40 annuités.

IMPOSER LES ULTRA-RICHES

- Mettre en place la taxe Zucman de 2 % sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros : **20 milliards d'euros de recettes**
- Rétablir un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) renforcé avec un volet climatique : **15 milliards d'euros de recettes**
- Réformer l'impôt sur l'héritage pour le rendre plus progressif en ciblant les plus hauts patrimoines et instaurer un héritage maximum : **10 milliards d'euros de recettes**
- Instaurer une taxe de solidarité sur les dividendes de 10 % : **6 milliards d'euros de recettes**
- Supprimer la flat tax : **2,7 milliards d'euros de recettes**
- Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu à 14 tranches et rendre la CSG progressive : **5,5 milliards d'euros de recettes**

LUTTER CONTRE L'ÉVITEMENT FISCAL

- Faire de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales une priorité en mettant en œuvre les moyens humains, financiers et diplomatiques nécessaires : **2 milliards d'euros de recettes**[12]
- Rétablir l'exit tax : **25 millions d'euros de recettes**

[12] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

IMPOSER LES MULTINATIONALES

- Mettre en place un impôt sur les sociétés (IS) majoré pour les très grandes entreprises : **5 milliards d'euros de recettes**
- Mettre en place une taxe sur les rachats d'actions de 4% : **1 milliard d'euros de recettes**
- Renforcer la taxe sur les transactions financières : **3 milliards d'euros de recettes**
- Mettre en place la taxe Zucman sur les multinationales : **26 milliards d'euros de recettes**

DAVANTAGE DE RECETTES POUR LA PROTECTION SOCIALE : CONTRIBUER SELON SES MOYENS

- Supprimer les exonérations patronales au-dessus de deux Smic : **8 milliards d'euros de recettes**
- Soumettre les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions à cotisations : **15,5 milliards d'euros de recettes**
- Surcotisation sur les hauts salaires : **6 milliards d'euros de recettes**
- Augmentation des cotisations d'assurance vieillesse de +0,25 point : **3,2 milliards d'euros**[13]
- Socialisation des heures supplémentaires : **3,3 milliards d'euros**

SUPPRIMER LES NICHES FISCALES INEFFICACES, INJUSTES ET POLLUANTES

- Redimensionner le crédit d'impôt recherche (CIR) : **3 milliards d'euros de recettes**
- Limiter fortement la niche fiscale Dutreil : **3,5 milliards d'euros de recettes**
- Taxe au tonnage qui réduit l'impôt des armateurs : **800 millions d'euros de recettes**
- Fin des privilèges fiscaux de l'aérien : **3 milliards d'euros de recettes**
- Fiscalisation des heures supplémentaires : **1,8 milliard d'euros de recettes**
- Mettre fin aux autres niches fiscales injustes et polluantes : **3 milliards d'euros**[14]

[13] Dans le cas d'une programmation pluriannuelle, cette mesure serait appelée à monter en charge.

[14] Idem

POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES : RECETTES, AUTONOMIE ET JUSTICE FISCALES

Rétablir les recettes fiscales locales

- Rétablir la CVAE : **11 milliards d'euros de recettes**
- Revenir sur la baisse de la CFE : **3,35 milliards d'euros de recettes**
- Revenir sur les exonérations de TFPB, dont celle au profit du commerce en ligne : **3,75 milliards d'euros de recettes**

Rendre aux collectivités la maîtrise des impôts locaux

- Relever les plafonds de la redevance prélèvement, la redevance eau et du versement mobilité : **3 milliards d'euros de recettes**

Renouer avec la progressivité fiscale

- Rétablir la taxe d'habitation sur les 20% de ménages les plus aisés avec un barème progressif : **8 milliards d'euros de recettes**

L'IMPÔT AU SERVICE DE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

- Abolir la taxe Macron de 10 % sur les factures d'énergie : **3,5 milliards d'euros de pertes de recettes**
- Baisser la TVA sur la tarification des transports en commun à 5,5 % : **1 milliard d'euros de pertes de recettes**
- Relever le versement mobilité pour financer les transports publics : **3 milliards d'euros de recettes**
- Augmenter la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) en intégrant des conditions de distance et de classe : **1 milliard d'euros de recettes**
- Mettre en place une taxe kilométrique pour intégrer le coût écologique dans les produits importés : **1,75 milliard d'euros de recettes**
- Redevance « Micropolluants » sur les produits courants : **500 millions d'euros de recettes**
- Augmenter la redevance dite « Pollution non domestique » en rehaussant les plafonds tout en instituant un plancher : **260 millions d'euros de recettes**
- Augmenter la redevance dite « Pollution diffuse » : **385 millions d'euros de recettes**
- Aligner les taux plancher de la redevance dite « prélèvement » à 1,7 centime d'euro par mètre cube d'eau : **210 millions d'euros de recettes**
- Créer un fonds national « Solidarité eau » via une taxe sur l'eau embouteillée : **18 millions d'euros**

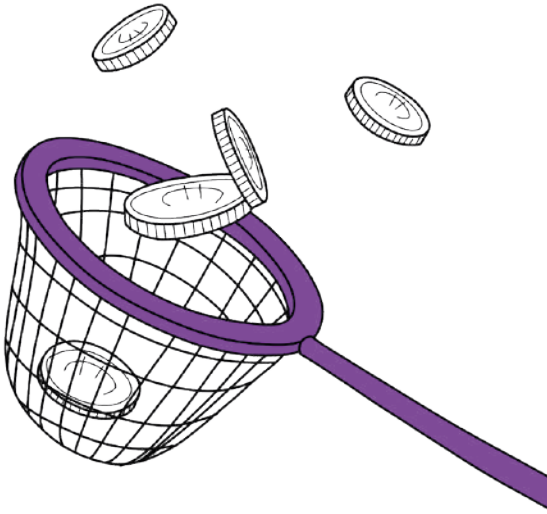

Un plan budgétaire financé, positif pour l'économie et qui réduit même le déficit public

- **Grâce à cette bifurcation fiscale, nous ferons rentrer plus de 180 milliards d'euros dans les caisses publiques pour financer les besoins de la population.**
- **Ces nouvelles recettes permettront près de 170 milliards d'euros de dépenses supplémentaires pour répondre aux besoins.**

Pour la croissance comme pour l'emploi, notre contre-budget permet de faire mieux que les exécutifs macronistes, avec un effet positif sur la **croissance** et sur l'**emploi**. La croissance serait soutenue (supérieure à 2 points de PIB dès la fin de la première année). Le taux de chômage reculerait de près d'1 point. À l'inverse, selon les prévisions le budget du Gouvernement aboutirait à un chômage en augmentation en 2026 : il atteindrait 7,6% (Banque de France) voire 8% (OFCE).

Sur le solde public aussi notre politique permettrait de faire mieux que les exécutifs macronistes. Notre contre-budget permettrait de résorber le déficit public de 27 milliards d'euros dès 2026 sous l'effet des recettes nouvelles issues de la taxation des ultra-riches et des multinationales. À cela, il faut y ajouter les effets positifs à venir sur l'activité, qui monteront en charge sur les prochaines années, permettant de poursuivre la réduction du déficit. Le tout en répondant aux besoins de la population.

Méthodologie

Après la traduction des mesures dans la nomenclature de la comptabilité nationale, le cahier de variantes du modèle FR-BDF de la Banque de France a été utilisé pour évaluer l'effet sur chacun des postes de la comptabilité nationale. Cette méthodologie avait été employée par COE-Rexecode en 2017 pour évaluer les programmes économiques des candidats à l'élection présidentielle.

TABLEAU D'ÉQUILIBRE	
Recettes	**Pertes de recettes**
183,6	4,5
Dépenses	**Economies en dépenses**
167,9	15,4
Solde	
26,7	

Groupe parlementaire La France Insoumise
126, rue de l'université
75007 Paris

Imprimerie Grenier
115-117 avenue Raphaël
94250 Gentilly

24/10/2025
© Tous droits réservés pour l'ensemble des textes et images.
Illustrations et mise en page par Quentin Dessut, www.quentindessut.fr

GROUPE LA
FRANCE
INSOUMISE